

# Guide du logement étudiant



[www.nimes.fr](http://www.nimes.fr)

La Ville avec un accent  
**Nîmes**

# Etudiants, la Ville vous aide à vous loger

Face à la forte augmentation, depuis quelques années, du nombre des étudiants inscrits à Nîmes, la municipalité fait tout ce qui est en son pouvoir pour accroître l'offre locative, notamment en soutenant la construction de studios, comme sur le site Hoche-Sernam. Pour sa part, notre service Jeunesse fournit aux étudiants le maximum d'informations pouvant leur faciliter l'accès à un logement, accès souvent difficile pour beaucoup.

C'est l'objectif de ce Guide, ainsi que celui du salon "Espace Logement Etudiants" que nous organisons chaque année en deux sessions, en début et en fin d'été.

Si nous avons décidé d'accentuer encore nos efforts en ce domaine, c'est parce que nous apprécions à sa juste valeur le mérite de tous ceux qui poursuivent des études supérieures. A chacun, nous adressons nos plus vifs encouragements.

Nicolas Balmelle  
Conseiller municipal  
délégué à la Jeunesse

Jean-Paul Fournier  
Maire de Nîmes  
Président de Nîmes Métropole

## SOMMAIRE

### I/ Les différents types de logement

- les internats
- les cités et résidences universitaires
- les résidences privées
- les foyers

### II/ Les offres de location

- gratuites
- payantes

### III/ La Colocation

### IV/ Le logement intergénérationnel

### V/ Les démarches à effectuer en entrant dans le logement

### VI/ Les démarches à effectuer en quittant le logement

### VII/ Les aides

- allocation logement à caractère social ( A.L.S )
- allocation pour le logement (A.P.L)
- le fonds social logement ( F. S.L )
- le loca-pass

### VIII/ Comment déchiffrer une PA

### IX/ Où se meubler à petit prix

### X/ Adresses utiles

- site internet
- administration ...
- universités



# 1/ Les différents types de logement

## LES INTERNATS

### L'internat

les places en internat sont d'abord réservées aux lycéens ainsi qu'aux étudiants des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE), des B.T.S. L'attribution se fait sur les critères sociaux, les boursiers étant prioritaires.

**Lycée Camargue**  
(Ernest Hemingway)  
04 66 04 93 73

**Lycée Alphonse Daudet**  
04 66 36 34 34

**Lycée Montaur**  
(Albert Camus)  
04 66 62 91 71

**Lycée Privé Emmanuel d'Alzon**  
04 66 04 93 00

**Lycée Dhuoda**  
04 66 04 85 85

**Lycée Privée Saint Stanislas**  
04 66 67 34 57

## LES CITÉS ET RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES

Les Crous (Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires) gèrent 2 types de logement : les chambres universitaires et les résidences universitaires conventionnées.

**Les chambres universitaires** Les loyers sont de 122,40 € aide de la CAF non déduite. Les chambres sont meublées et ont une superficie de 9 à 10 m<sup>2</sup>. Les sanitaires et les cuisines sont communes à l'étage. Pour obtenir un logement en Cité U, vous devez remplir et envoyer, entre le 15 janvier et le 30 avril, votre dossier social étudiant par minitel ou par internet ([www.cnous.fr](http://www.cnous.fr)), pour l'année suivante.

**Cité universitaire 1 rue Matisse : 04 66 64 18 61**  
Proche de l'IUT, de la Fac de Médecine.  
Bus A, B, G, H.

### Les résidences universitaires

Ces résidences conventionnées, sont des logements construits aux normes H.L.M. De conception récente ; il s'agit de véritables appartements, du studio au P2, avec kitchenette équipée et sanitaires individuels. Le locataire est titulaire d'un contrat de location classique.

**Résidence Tour Magne : 04 66 64 18 61**  
48 bis rue Ménard 30000 Nîmes  
T1 et T1 bis de 211,30 € à 296,35 €, possibilité APL (voir p.17)

**Résidence Georges Besse : 04 66 64 18 61**  
Chemin du Mas de Boudan 30900 Nîmes  
T1 ET T2 de 255,40 € à 329,05 €, possibilité APL (voir p.17)



## RÉSIDENCES PRIVÉES

### Le Saint Mathieu

**16 rue Bec de Lièvre : 04 66 62 14 14**  
Studio de 20 à 25 m<sup>2</sup> meublé ou non  
loyer : 330 € à 380 € TCC (sauf EDF),  
centre ville derrière le lycée Daudet  
caution 275 €, frais de dossier 150 €.  
Possibilité APL, chauffage électrique individuel.

### Résidence Agora

**2 rue de l'Horloge : 06 81 87 56 63**  
du T1 au T2, quartier Ecusson  
Loyer : de 356 €, à 459 € TTC

### Résidence Saint Andrew

**160 rue Roger Bertheux : 04 99 13 05 05**  
ou **06 81 87 56 63**  
Studio vide au T2, quartier Vacquerolles  
Loyer : 280 € à 430 € charges comprises, possibilité ALS

### L'Etrier

**Zac Mas de Ville : 04 66 04 95 20**  
Avenue Fanfonne Guillaume, quartier Mas de Ville.

### Résidence Grizot

**6 rue Grizot : 04 66 36 50 00**  
du studio au P2 meublés, quartier des Carmes  
Loyer : 425 € à 670 € TCC (sauf EDF).

### Le Patio

**32 avenue Général Leclerc : 04 66 38 12 40**  
proche de la gare SNCF.

### Résidence de la Maison Carrée

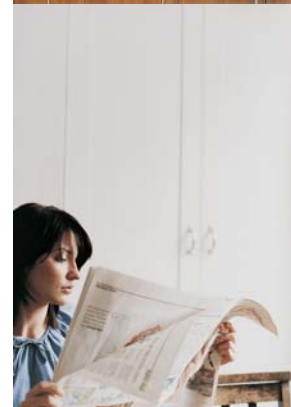
**14, rue de la Maison Carrée : 04 66 67 32 89**  
Chambres meublées conventionnées APL  
Loyer : de 350 à 400 € charges comprises, laverie et buanderie.  
Quartier l'Ecusson.

### Résidence Les Palmiers

**19 rue Séguier : 04 66 26 12 70**  
T1 et T2 de 360 € à 440 € CC (eau et EDF)  
Appart meublés, possibilité APL, quartier des Carmes.

### Les Jardins du Pasteur

**Boulevard Bir Hakheim : 04 66 26 12 70**  
Du studio au P2 de 330 € à 460 € CC  
(sauf EDF), possibilité APL,  
Quartier Chemin Bas d'Avignon



# 1/ Les différents types de logement



## RÉSIDENCES PRIVÉES (suite)

### Les Palmes

Parc Scientifique Georges Besse : 04 66 29 13 03

Studio meublé de 335 € à 365 € TTC, ( sauf EDF ), possibilité APL.

### Le Nîméa

61, bis avenue Jean Jaurès : 04 66 87 57 00

Studio de 16 m<sup>2</sup>.

Loyer : 370 € CC, possibilité ALS, proche du lycée Camargue (Ernest Hemingway).

### Le Paséo

510, avenue de l'Hostellerie : 04 66 87 57 00

T1 de 21 m<sup>2</sup>.

Loyer : 413 € CC, possibilité ALS, quartier Ville Active.

### Les Sévillanes

554, avenue Pierre Gamel (Tel Fac Habitat : 04 66 87 58 00)

T1 ou T1 bis de 340 € à 370 €, quartier Mas Carbonnel.

### Résidence Les Costières

4 et 6 impasse Jean Macé : 0 820 830 820

Studio de 22 m<sup>2</sup>

Loyer : 280 € HC, possibilité ALS, en face du parc des expositions.

### Résidence Central Fac II

2 bis, rue du Mail : 0 820 830 820

T1 de 20 M<sup>2</sup>

Loyer : 316 € HC, possibilité ALS, quartier Montcalm.

### Résidence Cogefim Bama

Agence 56, boulevard Jean Jaurès : 04 66 87 75 00

Ouvert à tous ces petits appartements ont un loyer allant de 320 € à 395 € sans les charges. Ils sont équipés d'un réfrigérateur et d'une plaque chauffante. Vous pouvez bénéficier d'aides au logement (APL ou ALS).

Jules Raimu, 5 avenue Jules Raimu, près de l'I.U.T

Amadeus, 105 rue du Maréchal Lyautey, quartier St Césaire, IUT

Marcel Pagnol, 32 rue de l'espoir, quartier St Césaire, IUT

Le Clovis, 24 rue Dhuoda, près du lycée Dhuoda

Villa Fontaine, boulevard Jean Jaurès

Le Goya, 19, rue de l'Agau, centre ville.

## LES FOYERS

### Foyer Maurice Albaric

27 rue Jean Reboul,  
près des arènes

04 66 67 45 74

### Résidence Charles Gide

5 impasse Messenger  
Foyer de Jeunes Travailleurs

Quartier Pissevin  
04 66 64 13 37

### Foyer La Reinette

Rue des Garons  
Foyer des Jeunes Travailleurs

04 66 84 91 05

### Foyer Monjardin (jeunes Filles)

16 rue Fénélon  
quartier Esplanade

04 66 67 24 54

### Auberge de la Jeunesse

Chemin de la Cigale,  
début de la rte d'Alès

04 66 68 03 20

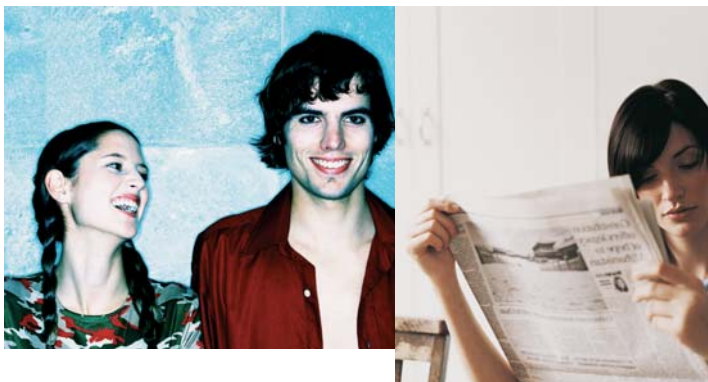
### Centre Diocésain

6 rue Salomon Reinach,  
Quartier des Amoureux

04 66 84 95 11



## 2/ Les offres de locations



### GRATUITES : sans frais d'agence

Ce sont les offres de particulier à particulier. Pour consulter ces offres vous ne devez pas déboursier d'argent.

Pour avoir accès à ces offres vous avez plusieurs solutions :

- Les journaux gratuits :
- le Loc'Etud
  - le Top Hebdo
  - le Paru Vendu 30
  - le Cam'puces

Tous ces journaux sont disponible gratuitement au Bureau Information Jeunesse situé au 8, rue de l'Horloge, Nîmes.

Horaires du B.I.J : du lundi au vendredi de 10h à 18h sans interruption.

Vous pouvez aussi consulter des sites internet, notamment au cyber centre du B.I.J, gratuitement sur rendez-vous.

- Les sites internet :
- [www.petites-annonces.fr](http://www.petites-annonces.fr)
  - [www.paruvendu.fr](http://www.paruvendu.fr)
  - [www.cheznous.fr](http://www.cheznous.fr)
  - [www.jannonce.fr](http://www.jannonce.fr)
  - [www.entrepaticuliers.com](http://www.entrepaticuliers.com)
  - [www.pap.fr](http://www.pap.fr)
  - [www.pasdagence.com](http://www.pasdagence.com)
  - [www.seloger.com](http://www.seloger.com)
  - [www.location-fr.com](http://www.location-fr.com)

**PAYANTES** : avec frais d'agence, payables à la signature du bail de location et correspondant généralement au montant d'un mois de loyer.

Liste des agences immobilières de Nîmes :

**123 Webimmo.com**  
147, Chemin Pied du Bon Dieu  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 76 00 00  
Nef : [www.123webimmo.com](http://www.123webimmo.com)

**Agence Bru Immobilier**  
20, rue Emile Jamais  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 21 40 78

**2 B Immobilier**  
2, boulevard Amiral Courbet  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 67 86 75  
Nef : [www.2bimmo.com](http://www.2bimmo.com)

**Agence Cabinet Avril**  
74, boulevard Gambetta  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 67 50 70

**Acci Plus Immobilier**  
37 avenue Jean Jaurès  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 62 24 06

**Agence de La Maison Carrée**  
3, place de la Maison Carrée  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 67 48 11

**Actual Immo**  
63 rue Notre Dame  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 64 31 45

**Agence des Halles Immobilier**  
41, rue Nationale  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 36 04 15

**Adria Immobilier**  
62, rue Notre Dame  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 64 83 26  
Nef : [www.adria-immobilier.com](http://www.adria-immobilier.com)

**Agence Diane Immobilier**  
9, rue Guizot  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 21 60 00

**Agence Antenne**  
4, Quai de La Fontaine  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 67 48 95  
Nef : [www.immo-diffusion.com](http://www.immo-diffusion.com)

**Agence Didier**  
20, boulevard Gambetta  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 67 67 67

**Agence Antonin**  
10, rue Auguste  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 67 81 33

**Agence du Midi**  
2, boulevard de la Libération  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 36 15 72

**Agence Ausset Immobilier**  
4, Square Antonin  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 21 14 46  
Nef : [www.ausset.com](http://www.ausset.com)

**ET**  
1, boulevard Amiral Courbet  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 67 91 61

**Agence Barnier Immobilier**  
11, rue Guizot  
30014 Nîmes Cedex1 BP 1053  
Tel : 04 66 76 02 15

**Agence Dupont**  
68, bis avenue Jean Jaurès  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 62 14 14

## 2/ Les offres de locations

**Agence Bastid**  
3, rue Saint Antoine  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 67 47 35

**Agence Heer**  
7, avenue Feuchères  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 29 53 62

**Agence IB Immo**  
76, route de Beaucaire  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 26 54 97

**Agence Immobilière Côté Sud**  
11, boulevard de Prague  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 21 74 19

**Agence Immobilière M.T.I**  
2, rue Tédénat  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 21 31 00

**Agence Immobilière Robert Criado**  
41, rue du Cirque Romain  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 76 29 96

**Agence Immobilière S.A.F.I.M**  
36, avenue Jean Jaurès  
30900 Nîmes - Tel : 04 66 02 41 63  
Net : [www.safimimmobilier.fr](http://www.safimimmobilier.fr)

**Agence ImmoPlus**  
16 bis, avenue Carnot  
30000 Nîmes - Tel : 04 66 36 66 36  
Net : [www.immoplus.fr](http://www.immoplus.fr)

**ET**  
19, rue Monjardin  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 36 66 36

**Agence Inforimmo**  
36, galerie Richard Wagner  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 64 12 92

**Agence Foncia Languedoc Provence**  
7 boulevard Alphonse Daudet  
30000 Nîmes - Tel : 04 66 36 36 66  
Net : [www.foncia.fr](http://www.foncia.fr)

**Barnier Claude Immobilier**  
11, rue Guizot  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 76 02 15

**Agence Grand Nîmes**  
20, place Jean Robert  
30000 Nîmes - Tel : 04 66 36 61 61  
Net : [www.grandnimes.com](http://www.grandnimes.com)

**Agence Les Capitelles**  
2, rue Racine  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 36 10 01

**ET**  
52, avenue Jean Jaurès  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 62 01 00

**Agence Loue et Vend**  
2, rue Emile Jamais  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 21 72 26

**Agence Montauray Immobilier**  
60, avenue Georges Pompidou  
30900 Nîmes - Tel : 04 66 04 29 60  
Net : [www.montauray-immobilier.com](http://www.montauray-immobilier.com)

**Agence MPC**  
56 bis, avenue Jean Jaurès  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 68 25 25

**Agence Patio Immobilier**  
6, rue Rempart Romain  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 64 79 28

**Agence Victor Hugo**  
28, boulevard Victor Hugo  
30000 Nîmes - Tel : 04 66 36 00 19  
Net : [www.victorhugo-immobilier.com](http://www.victorhugo-immobilier.com)

**Assas Immobilier Pierre**  
7, rue Gaston Boissier  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 28 29 29

**Atrium Immobilier**  
12, boulevard Alphonse Daudet  
30000 Nîmes - Tel : 04 66 27 07 16  
Net : [www.atrium-immobilier.com](http://www.atrium-immobilier.com)

**Atys Immobilier**  
30 rue du Murier d'Espagne  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 23 64 46

**C.M.T.C**  
57, avenue Jean Jaurès  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 04 04 10

**Brun SA**  
44, boulevard Victor Hugo  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 21 85 86

**Brunel Immobilier**  
8 boulevard Amiral Courbet  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 76 29 29

**Cabinet Carli**  
1, avenue du Mont Duplan  
30000 Nîmes - Tel : 04 66 21 85 04  
Net : [www.carli-immobilier.com](http://www.carli-immobilier.com)

**Cabinet J.M Sanchez Immobilier**  
5, rue Tédénat  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 67 90 22

**Cabinet Pacchini**  
20 place Jules Guesde  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 64 48 87

**Cabinet Petit**  
3, boulevard Amiral Courbet  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 21 21 23

**CECIM**  
1, rue St Yon  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 70 65 90

**ET**  
18, rue Alexandre Pieyre  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 28 28 28

**Century 21 Laffont Immobilier**  
6, avenue Jean Jaurès  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 62 16 38

**Century 21 RB Immobilier Cité Romaine**  
54, boulevard Gambetta  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 84 81 21

**Gesimco**  
67, avenue Jean Jaurès  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 67 63 72

**Gestrim**  
6, boulevard des Arènes  
30055 Nîmes Cedex 9  
Tel : 04 66 36 34 00

**Cogefim Bama Service**  
56 avenue Jean Jaures  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 68 75 08

**Contact Immobilier**  
24 bis rue Mareschal  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 36 12 00

**Despierre Immobilier**  
4 B, rue Séguier  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 36 63 63

**Direct Immo**  
12 rue Bachalas  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 23 43 52

**Domus Immobilier**  
11 Grand Rue  
30000 Nîmes - Tel : 04 66 67 31 20  
Net : [www.domusimmo.com](http://www.domusimmo.com)

**Era Gip Immobilier**  
15 bis, avenue Franklin Roosevelt  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 26 85 32

**Era Immobilier**  
903, rue de Bouillargues  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 01 76 35

**Era JMH Immobilier**  
1141, avenue du Maréchal Juin  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 04 96 80

**Foncia Desimeur**  
11, avenue Feuchères  
30000 Nîmes - Tel : 04 66 02 14 80  
Net : [www.foncia.fr](http://www.foncia.fr)

**Gard et Provence Immobilier**  
7, rue des Frères Mineurs  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 36 02 82

**Keops**  
18, rue Auguste  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 67 11 50

**Lafôret Immobilier**  
23, avenue Jean Jaurès  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 21 53 58

## 2/ Les offres de locations

### **GMT Immobilier**

6, boulevard des Arenes  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 36 32 30

### **Guy Hoquet L'Immobilier**

58, avenue Jean Jaurès  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 59 09 61

### **ET**

6, boulevard Gambetta  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 27 61 31

### **Hauts de Nîmes Immobilier**

620, chemin des Hauts de Nîmes  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 23 14 67

### **Henri Montel et Cie**

13, rue Ste Félicité  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 29 28 31

### **Immobilières R.Pallincourt**

8, avenue Franklin Roosevelt  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 68 24 52

### **Immocigale**

4 bis, route d'Alès  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 62 06 44

### **Immoplus**

19, rue Monjardin  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 36 66 36

### **Innovimmo**

469, rue des Apothicaires  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 64 62 60

### **M C Immobilier**

28, rue de la Madeleine  
30000 Nîmes - Tel : 04 66 76 17 38  
Net : [www.e-mci.com](http://www.e-mci.com)

### **Meridies**

123, route de Beaucaire  
30000 Nîmes - Tel : 04 66 02 13 33  
Net : [www.meridies.com](http://www.meridies.com)

### **Michel Pouget conseils**

56 bis, avenue Jean Jaures  
imm le Polygone - 30900 Nîmes  
Tel : 04 66 68 25 25

### **Lamy Camargue**

16, rue Auguste  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 36 90 04

### **Lamy SA**

3, square de la Bouquerie  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 02 92 20

### **Les Cigales**

impasse Mangea Luzer  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 23 01 31

### **Les Oliviers**

30, plan Vacher  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 26 10 00

### **Les Plaines**

7, rue Arnavielle  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 23 68 43

### **Les Pyramides**

14, rue Grizot  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 67 80 07

### **L'Essor Immobilier**

56, boulevard Gambetta  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 02 13 00

### **Logèka**

71, rue de la République  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 70 60 06

### **Logiexs**

45, boulevard Gambetta  
30000 Nîmes - Tel : 04 66 21 30 03  
Net : [www.logiexs.com](http://www.logiexs.com)

### **Réal Immobilier**

37 bis, rue Emile Jamais  
30900 Nîmes - Tel : 04 66 21 49 40  
Net : [www.real-immo.fr](http://www.real-immo.fr)

### **Richaud Immobilier**

154, chemin des Carrières  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 23 87 33

### **Romaine Immobilier**

1950, avenue du Maréchal Juin  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 26 08 72

### **Mondial Agence**

13, rue des Lombards  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 67 43 92  
Net : [www.rlp.fr](http://www.rlp.fr)

### **M.T.I**

2, rue Tédénat  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 21 31 00

### **Nîmes Région Immobilier**

2, rue de l'Abrivado  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 27 27 01

### **Opimmo**

69, rue de la République  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 28 02 36  
Net : [www.opimmo.fr](http://www.opimmo.fr)

### **ORPI**

12, avenue Jean Jaurès  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 21 63 35  
Net : [www.orpi.com](http://www.orpi.com)

### **Plein Sud Immobilier**

40, avenue Georges Pompidou  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 20 40 41

### **Procom Immobilier**

16, rue Vincent Faïta  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 36 71 38  
Net : [www.procom-immobilier.com](http://www.procom-immobilier.com)

### **Questel Immobilier**

2 bis, rue Racine  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 67 71 98

### **Société Civile Immobilière Le Bosquet**

1, place de l'Horloge  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 67 59 59

### **TDI Immo**

29, avenue Jean Jaurès  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 26 71 35

### **Tissot Immobilier**

4, quai de La Fontaine  
30000 Nîmes - Tel : 04 66 67 67 66  
Net : [www.tissot-immobilier.com](http://www.tissot-immobilier.com)

### **Roussillon Languedoc Provence**

22, rue Isabelle  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 68 95 60

### **Salanié Immobilier**

1, rue Vouland  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 67 45 20

### **SCI Sud**

3, place Goethe  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 64 28 68

### **Sicre**

50, avenue Jean Jaurès  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 26 38 08

### **S.I.R**

11, bis rue Ruffi  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 29 45 05

### **S.N.I**

6, rue Boileau  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 67 54 18

### **ET**

5, rue de Vérone  
30000 Nîmes  
Tel : 04 66 84 96 57

### **Toit Immobilier**

46, avenue Georges Pompidou  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 68 28 94  
Net : [www.toit-immobilier.com](http://www.toit-immobilier.com)

### **Vautrin Immobilier**

547, rue de la République  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 76 91 91

### **A Plus Immobilier**

8, rue Racine  
30900 Nîmes  
Tel : 04 66 36 20 00

## 3/ La colocation

Si la colocation vous tente, c'est à dire prendre un logement à plusieurs, sachez que chaque occupant doit signer le bail. Chacun d'entre eux aura donc envers le bailleur les mêmes droits et obligations.

### La clause de solidarité

Souvent le bail prévoit une clause de solidarité : chaque locataire est donc tenu du paiement de la totalité du loyer et des charges. Si un des occupants ne paie pas sa partie du loyer ou bien quitte le logement avant la fin du bail, les autres sont redevables de sa part en plus de la leur.

Et le fait de quitter le logement ne vous délie pas pour autant du règlement du loyer si les colocataires restants ne paient pas.

Sachez enfin que le colocataire qui donne son congé ne peut exiger la restitution d'une partie du dépôt de garantie tant que le logement n'est pas libéré par les autres colocataires



La clause de solidarité engage la responsabilité de la personne qui se porte caution pour un des locataires et ainsi peut être amenée à payer le loyer des autres locataires. Il vaut mieux indiquer sur l'acte de cautionnement que le cautionnaire ne s'engage que pour la part qui lui incombe soit le loyer divisé par le nombre de colocataires (à inscrire en toute lettre).

Pour plus d'infos : [www.colocation.fr](http://www.colocation.fr)

## 4/ Le logement intergénérationnel



L'association intergénérationnelle, Concorda Logis qui est établie dans le sud de la France propose à des retraités valides, propriétaires de leur logement, d'héberger des étudiants en échange de quelques services et d'une petite participation financière.

Concorda logis décline sur les agglomérations de Montpellier et de Nîmes, un concept rentré dans les mœurs en Espagne. Elle propose de renouer avec l'entente intergénérationnelle et de faire jouer la solidarité dans les deux sens.

Les frais de participation de l'étudiant aux charges d'habitation, la nature des temps partagés, et les services que l'étudiant rendra aux seniors seront définis ensemble.

Pour en savoir plus :  
Concorda Logis 04 67 54 76 75

## 5/ Les démarches à effectuer en entrant dans le logement

### 1) LE BAIL

La rédaction d'un bail, ou contrat de location signé par le bailleur et le locataire est obligatoire pour un appartement vide. Il doit être fait en deux originaux dont un exemplaire est remis à chaque partie.

Pour un appartement meublé il n'est pas obligatoire mais vivement conseillé.

### Clauses devant obligatoirement figurer dans le bail :

- Nom et adresse du bailleur
- Date du début du contrat / durée du contrat
- Description du logement et des annexes(cave, garage, jardin...)
- Énumération des parties communes
- Montant du loyer, modalités de paiement
- Montant du dépôt de garantie

L'état des lieux, l'extrait du règlement de copropriété s'il y a lieu, doivent être joints au bail.



### 2) LE DÉPÔT DE GARANTIE

Il peut vous être demandé lors de la signature du bail le versement d'un dépôt de garantie, appelé également «caution ». Cette somme sert à couvrir les éventuels manquements du locataire. Elle ne peut excéder 2 mois de loyer sans les charges. Lorsque vous quitterez le logement la restitution de la caution doit se faire dans un délai maximal de 2 mois à compter de la remise des clés. La restitution peut être complète, partielle ou nulle selon l'état des lieux à la sortie du logement.

### 3) L'ÉTAT DES LIEUX

Le constat d'état des lieux est un document important, il décrit le logement loué pièce par pièce, ainsi que les équipements. Il est obligatoire et doit être joint au contrat de location. Conservez le précieusement tout au long de la location.

Afin d'éviter tout désaccord et risque de non restitution du dépôt de garantie versé au début de la location, l'état des lieux doit être détaillé, très précis, n'hésitez pas à noter des détails (peinture écaillée, traces sur les murs, moquette décollée, boîte à lettres...). Un état des lieux doit aussi être fait à la sortie du logement lorsque vous restituez les clés. Pour les deux, votre présence est indispensable, vous devez le signer, ainsi que le propriétaire.

## 5/ Les démarches à effectuer en entrant dans le logement

### 4) L'ASSURANCE :

L'assurance contre les risques locatifs (incendie, dégâts des eaux, explosion...) est obligatoire. S'il s'agit d'un appartement meublé, une clause du contrat de location doit mentionner l'obligation d'assurance. Dans le cas contraire vous n'êtes pas obligé de souscrire une assurance, même si cela est vivement conseillé.

### 5) L'OUVERTURE DES COMPTEURS :

Dans le cas où le logement n'est pas alimenté en énergie, il faudra procéder à l'ouverture des compteurs, c'est à dire à l'enregistrement de votre contrat avec éventuellement la mise en service de votre installation : compteur, disjoncteur pour l'électricité et compteur pour le gaz.

Le montant de la prestation sera d'environ 29 €.

Les démarches sont à effectuer auprès d'EDF – GDF, au 0810 030 810 ou au 62 avenue Jean Jaures, Nîmes.

### 6) LA TAXE D'HABITATION :

Il s'agit d'un impôt qui est calculé sur la «valeur locative cadastrale» du logement (superficie, état d'entretien, environnement, commune...).

Vous devez vous acquitter de la taxe d'habitation si au 1er janvier de l'année d'imposition vous occupez un logement. Vous le recevrez dans le dernier trimestre de l'année civile.

Sont exonérés :

- Les bénéficiaires du RMI.
- Les étudiants qui occupent une chambre meublée chez l'habitant, où s'ils logent en résidence universitaire gérée par le CROUS.
- Les titulaires de l'allocation supplémentaire

## 6/ Les démarches à effectuer en quittant le logement

### 1) LE PRÉAVIS OU LE CONGÉ

#### Congé donné par le locataire

Vous pouvez partir à tout moment sans avoir à le justifier, mais aux conditions suivantes :

- prévenir le propriétaire trois mois avant la date prévue pour votre départ par lettre recommandée avec accusé de réception.
- Payer les loyers et charges pendant ces trois mois, sauf si le logement se trouve occupé avant la fin du préavis par un autre locataire en accord avec le bailleur.

#### Congé donner par le bailleur

Le bailleur ne peut donner congé en cours de bail que si le locataire ne respecte pas ses obligations. Il s'agit d'une résiliation de bail.

Sinon, il ne peut donner congé qu'à la fin du bail :

- soit pour reprendre le logement afin de l'occuper ou de le faire occuper par un parent proche
- soit pour vendre le logement ( il doit alors obligatoirement vous en proposer l'achat )
- soit pour un motif légitime et sérieux ( par exemple : le non respect par le locataire en cours de bail d'une de ses obligations )

Le bailleur doit donner congé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier six mois avant la fin du bail. Le motif doit figurer dans le congé.

Si le congé n'a pas été donné 6 mois avant la fin du bail, ce dernier est automatiquement renouvelé pour une durée de trois ans.

#### Exemple de lettre de congé émanant du locataire

Vos coordonnées.....

Nîmes, le.....

A l'attention de.....

Monsieur,

Je tiens par la présente à vous faire connaître mon intention de quitter le logement que j'occupe actuellement.

Mon départ de l'appartement (studio, F1, F2,...), situé....., s'effectuera à compter de ce jour dans les délais prévus par la loi.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Signature



## 6/ Les démarches à effectuer en quittant le logement :

### 2) PRÉPAREZ VOTRE DÉPART

**Etape 1** prévenez le propriétaire de votre départ ( voir ci-dessus ).

**Etape 2**

- Payer le loyer et les charges jusqu'au terme du préavis
- permettez la visite de votre logement ( 2h/jour)
- Préparez votre état des lieux de sortie ( videz le logement de vos meubles et objets personnels, faites le ménage, pensez aux réparations qui incombent au locataire, fixez un rendez-vous avec votre propriétaire )

**Etape 3**

- état des lieux :
- il est préférable que l'état des lieux se déroule le jour de la restitution des clés,

- il ne concerne que les éléments mentionnés dans l'état des lieux d'entrée,

- faites relever les index de consommation d'eau, restituer les clés.

**Etape 3**

- autres démarches :
- pensez à prévenir plusieurs jours avant votre départ vos agences EDF et France Télécom afin de résilier vos abonnements et effectuer un relevé des compteurs,

- prévenez votre assureur de votre déménagement,

- contactez la CAF, la sécurité sociale, le trésor public, votre banque pour leur signaler votre changement d'adresse,

- vous pouvez également faire auprès de votre bureau de poste, une demande de suivi de courrier (service payant)



## 7/ Les aides

### 1) L'ALLOCATION LOGEMENT À CARACTÈRE SOCIAL

L'ALS se demande auprès de la Caisse d'Allocations Familiales. Elle est attribuée aux demandeurs en fonction des critères suivants :

- un bail de location à son nom propre ou un certificat de location pour un meublé ou une chambre, établi par le propriétaire.
- La location d'un logement salubre.

Seules les ressources du demandeur sont prises en compte.  
Le montant de l'ALS est calculé sur le loyer brut (sans les charges).

### 2) L'ALLOCATION POUR LE LOGEMENT

L'APL se demande auprès de la CAF. Cette aide ne concerne que les logements ayant fait l'objet d'une convention entre l'état et le propriétaire. La convention fixe un loyer maximum et un plafond de ressources en échange d'une aide au logement.

Les logements conventionnés sont rares en dehors des HLM ou des résidences privées. Si le logement est conventionné le bailleur doit avoir un N° de convention.

L'APL est versé au bailleur, le locataire ne payant que le reliquat du loyer. Le montant de l'APL est très variable, mais plus intéressant que l'ALS.

Il n'y a pas de conditions d'âge, de nationalité ou de situation professionnelle.

### 3) LE FONDS SOCIAL LOGEMENT

Le FSL, s'adresse à toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières en raison, notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence pour accéder à un logement décent et indépendant, ou de s'y maintenir.

Cette aide financière peut être accordé pour le versement de cautions, prêts ou garanties.

Il peut également prendre en charge des mesures d'accompagnement sociales liées au logement.

**Toute demande doit se faire auprès d'une assistante sociale (CAF, 16, rue du Cirque Romain 30922 Nîmes cedex 9, Tel : 0820 25 30 10)**

### 4) LE LOCA-PASS

Le CIL ( Caisse Interprofessionnelle du Logement ) verse au propriétaire le dépôt de garantie ( un ou deux mois de loyer à l'entrée dans les lieux du locataire.

Cette avance, sans frais ni intérêt, est remboursée au CIL au moment du départ du locataire.

Cette aide s'adresse :

- aux étudiants de moins de 30 ans boursiers, ou en formation par alternance, ou salariés, ou bénéficiant d'une convention de stage.
- aux jeunes de moins de 30 ans à la recherche d'un emploi, en formation, en CDD, ou en CDI.

**Pour tous renseignements : Agence CIL de Nîmes (13 bis, boulevard Talabot BP 90078 30009 Nîmes cedex 4, Tel : 04 66 04 23 10)**

## SUIVONS ENSEMBLE

### L'ORDRE HABITUEL DE RÉDACTION

- ▶ **PART** : en tête d'annonce on trouve parfois la mention "PART." qui figure toujours s'il s'agit réellement d'un particulier. Dans le cas contraire, vous découvrirez avec horreur que certains "marchands de listes" n'hésitent pas à se faire passer pour un simple propriétaire. Un moyen de détection radical : jamais un particulier ne vous demandera 152.45 € de frais !
- ▶ **Le type de logement** : on trouve la plupart du temps la mention du type de l'appartement proposé, c'est à dire le nombre de pièces, est exprimé par l'accouplement d'une lettre capitale et d'un chiffre. On parle donc de T1 (T pour type, 1 pour 1 pièce, soit un studio), T2, etc, mais vous trouverez aussi des P ou des F. Que ce soit un T, un P ou un F cela importe peu, ce qui compte c'est le chiffre qui suit.

Exception : la chambre qui n'entre pas dans le système. Elle peut être indépendante ou non et on peut la débusquer, par exemple, sous la forme d'un « CH.n indép ».

#### • La chambre non indépendante

Il s'agit d'une pièce chez l'habitant (propriétaire ou locataire), généralement meublée, comprenant au minimum, un accès à une salle d'eau et aux sanitaires, indépendants ou collectifs. Attention, le bail est fréquemment « oublié ». Il n'est plus obligatoire pour obtenir une aide au logement. Il suffit de faire compléter, par le propriétaire ou l'agence, l'attestation que vous recevez par courrier ou qui est éditée lors de la saisie sur internet. Mais si vous la percevez, c'est un solution financièrement très intéressante, car il s'instaure un climat de confiance avec les habitants et vous pouvez profiter des avantages d'un grand logement : accès au salon, télé, cuisine, etc... Cette solution rasure bon nombre de parents. Mais attention vous n'aurez malheureusement pas toujours l'intimité souhaitée.

#### • La chambre indépendante

Il s'agit d'une pièce rattachée à l'habitation principale du bailleur (disposant d'une entrée séparée, de compteurs d'électricité et de gaz individuels...) ou d'une chambre en ville « isolée » sans kitchenette (sinon c'est un studio) mais vous disposerez parfois d'une cuisine commune comme en cité universitaire ou dans quelques résidences récentes.

#### • Le studio, T1 ou T1 bis

C'est la solution idéale : indépendance et loyer raisonnable (déduction faite de l'aide au logement).

ATTENTION, cependant aux frais annexes : investissements pour l'aménagement (meubles, électroménager), électricité, gaz, téléphone, taxe d'habitation.

Le studio étudiant type : 17 à 30 m<sup>2</sup> de surface, une salle d'eau (avec douche) ou de bain (avec baignoire) et une cuisine équipée (au minimum évier, plaques électriques) intégré dans la pièce principale. Variante le T1 bis : la cuisine est séparée.

Viennent ensuite la plupart du temps des précisions sur :

- ▶ **la nature de la location** : vide ou meublé, ce qui implique un bail adapté.
  - La location vide est réglementée par la loi du 06/07/1989 modifiée par la loi du 21/07/1994 : elle vise à protéger le locataire et se trouve donc être assez contraignante pour un bailleur.
  - La location meublée (qui signifie que le logement est "garni" d'un mobilier suffisant à la vie courante) n'est régie que par les dispositions du Code civil. Elle est donc libre – tout est possible ! Il faut donc être très vigilant lorsque l'on signe ce type de contrat, notamment en ce qui concerne les possibilités de rupture du contrat avant son terme et les délais de préavis à respecter par le propriétaire et le locataire.
- ▶ **la localisation du logement**

Proche tout commerce, centre ville, proximité des transports, quartier Ecusson, etc... Pour plus de précisions, un plan de repérage recensant les principaux quartiers et lieux importants pour votre vie étudiante se trouve sur le plan de L'INDIC (disponible au BJJ), mais tout plan de Nîmes peut vous aider à vous y retrouver.
- ▶ **les caractéristiques du bien**

Equipements, ascenseur, balcon, cave, local à vélo, luminosité, exposition, calme, chauffage au gaz et autres atouts...
- ▶ **le loyer**

Vérifiez que les charges sont comprises ("TTC" = toute taxe comprise, "TCC" = toute charge comprise, "CC" = charges comprises, "HC" = hors charges ou "ch .inc. ou comp." = charges incomprises ou comprises). Attention dans l'appellation TCC, la consommation d'électricité voire d'eau n'est pas comptabilisée, se le faire confirmer au préalable.
- ▶ **la date à laquelle l'appartement est "libre"**

car il ne l'est pas toujours immédiatement.
- ▶ **les coordonnées** précédées souvent – s'il s'agit d'un "marchand de listes" ou d'une agence – d'un jeu de lettres majuscules style "ALP" ou "Ag.XXX" et suivies parfois d'un "gros chiffre" qui correspond au montant (vous l'avez deviné) des frais à payer.

#### Abréviations courantes non commentées ci-dessus :

stand.	= standing
prox.	= proximité
FA	= frais d'agence
hono.	= honoraires
nf	= neuf
réc.	= récent
HR	= heures repas
HB	= heures bureaux



# Où se meubler à moindre prix

## Le TREMPLIN

11 rue de l'aqueduc 30900 Nîmes  
2 bis chemin de Capouchiné  
Tél : 04 66 21 65 76  
Tél : 04 66 04 11 90

## Emmaüs

21 rue Bosc 30000 Nîmes  
Tél : 04 66 29 89 15

## Secours Populaire

11 rue Richelieu  
Tél : 04 66 21 12 70

## Troc de L'île

158 rue Favre de Thierrens  
192 avenue Pavlov  
Tél : 04 66 02 15 50  
Tél : 04 66 23 21 90

## La Trocante

205 bd des Français Libres  
Tél : 04 66 62 00 77

## Mobicash

48 rue Louis Lumière  
Tél : 04 66 62 30 60

## Adresses Utiles

### 1) LES SITES INTERNET

- [www.mapiaule.com](http://www.mapiaule.com)
- [www.campus.com](http://www.campus.com)
- [www.lindic.fr](http://www.lindic.fr)
- [www.caf.fr](http://www.caf.fr)
- [www.edf.fr](http://www.edf.fr) et [www.gazdefrabce.fr](http://www.gazdefrabce.fr)
- [www.francetelecom.fr](http://www.francetelecom.fr)

- [www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr)
- [www.chambrestudio.com](http://www.chambrestudio.com)
- [www.colocation.fr](http://www.colocation.fr)
- [www.crij-montpellier.fr](http://www.crij-montpellier.fr)
- [www.unimes.fr](http://www.unimes.fr)
- [www.nimes.fr](http://www.nimes.fr)

### 2) ADMINISTRATION

#### BIJ : Bureau Information Jeunesse

8 rue de l'Horloge - Tel : 04 66 27 76 86  
Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 18h,  
le samedi de 14h à 18h.

#### Mairie de Nîmes - Place de l'Hôtel de Ville -

Tel : 04 66 76 70 01  
Accueil du lundi au vendredi de 8h à 18h,  
le samedi de 9h à 12h

#### CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

Antenne de Nîmes - Rue Matisse - Nîmes  
Tel : 04 66 64 18 61  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30  
et de 13h30 à 16h

#### Centre Régional - 2, rue Monteil- Montpellier

Tel : 04 67 41 50 00  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h

#### CPAM : Caisse Primaire d'Assurance

Maladie - 14, rue du Cirque Romain  
Tel : 0 820 904 219 (0,12euro/min)

#### LMDE : La Mutuelle Des Etudiants

8, rue Deyron - Tel : 3260 dites "LMDE"  
(0,15euros/min)  
ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à  
12h30et de 13h30 à 17h30. fermé le vendred  
di après-midi.

#### MEP : Mutuelle des Etudiants de

Provence - Rue du Docteur Salan  
Tel : 0 825 081 881 (0,15 euros/min)  
Ouvert du lundi au vendredi de 10h30 à  
16h30

Office du tourisme - 6, rue Auguste (près de  
la Maison Carrée) - Tel : 04 66 58 38 00

#### Conseil Général du Gard

Rue Guillemette - Tel : 04 66 76 76 76

#### Préfecture - 10, avenue Feuchères

Tel : 04 66 36 40 40  
Tel : 04 66 36 43 90 (serveur vocal)

#### Conseil Régional Languedoc Roussillon

Hôtel de Région - 201, avenue de la  
Pompignane - Montpellier  
Tel : 04 67 22 80 00

#### Police Municipale

3, rue du Colisée - Tel : 04 66 02 56 00

#### Gendarmerie

56, rue Ste Geneviève - Tel : 04 66 38 50 00

#### CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

3, rue Fernand Pelloutier  
Tel : 04 66 76 84 84

#### CAF : Caisse d'Allocations Familiales

16, rue du Cirque Romain  
Tel : 0 820 25 30 10

#### DDASS : Direction Départementale des Affaires

Sanitaires et Sociales  
6, rue du Mail - Tel : 04 66 76 80 00

#### GIHP : Groupement pour l'Insertion des

Personnes Handicapées Physiques  
940, chemin Minimes - Tel : 04 66 70 02 02

**Mission Locale Jeunes** - 65 bis, rue de la  
République - Tel : 04 66 76 38 00  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et  
de 13h30 à 17h30, fermé le mardi matin,  
vendredi fermeture à 16h30. Pour l'accueil,  
l'information et l'orientation des 16-25ans sor-  
tis du système scolaire.

**CEDIFF** : Centre d'Information et des Droits  
des Femmes et des Familles  
20, rue de Verdun - Tel : 04 66 38 50 76

**EDF/GDF** : pas d'adresse, tout renseignement  
par téléphone - Tel : 0810 030 810

**3) Etablissements d'Etudes Supérieures** :  
Lieux d'informations : Inspection académique -  
58, rue Rouget de Lisle  
Tel : 04 66 62 86 00

**ONISEP Librairie** - 31, rue de l'Université -  
Montpellier - Tel : 04 67 60 55 85  
Ouvert le mercredi de 8h45 à 11h45 et de  
13h15 à 16h15

**Rectorat** - 31, rue de l'Université - Montpellier  
Tel : 04 67 91 47 00  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45  
et de 13h15 à 16h15.

**CIO** : Centre d'Information et d'Orientation  
Nîmes Ouest - Résidence Universitaire 1, rue  
matisse - Tel : 04 66 27 95 00  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de  
13h à 17h, mercredi ouvert toute la journée.  
Nîmes Centre - 11, place du 8 mai 1945  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12 et de  
13h à 17h ; mardi matin auto-documentation.

#### Chambre de Commerce et d'Industrie de

Nîmes - 12, rue de la République  
Tel : 04 66 76 33 33

#### Chambre des Métiers

- 904, avenue du  
Maréchal Juin - Tel : 04 66 62 80 55

#### Universités :

#### UNIMES : centre universitaire de forma- tion et de recherche de Nîmes

Rue du Docteur Georges Salan  
Tel 0 825 314 116 - Un seul numéro pour  
tous les services : scolarité, scuo, etc...  
[www.unimes.fr](http://www.unimes.fr)

**Arts - Droit - Lettres** : site de Vauban, rue du  
Docteur Georges Salan

**Sciences** : site des Carmes, place Gabriel  
Péri

**Espace GIS** : parc Georges Besse, 105 rue  
Georges Besse

#### UFR Médecine Montpellier - Nîmes

4, avenue Kennedy - Tel 04 66 02 81 81  
1er, 2e cycle, DU acupuncture, DU laser, DU  
stat. Pelvienne, DU hygiène hospitalière, DU  
écographie. Rattaché à l'université  
Montpellier I

#### IUT de Nîmes - 8, rue Jules Raimu

Tel : 04 66 62 85 00  
IUP info-com (option création industrielle),  
DUT génie civil, DUT génie mécanique et pro-  
ductique, DUT génie électrique informatique  
industrielle, DUT gestion des entreprises et

administration, DUT sciences et génie des  
matériaux... Licences pro : DAO/CAO, Technico  
Designer, Management d'un projet de création  
d'entreprises, formations ingénieurs.  
[www.iut-nimes.fr](http://www.iut-nimes.fr).

#### Formations supérieures dans les lycées :

**Lycée de la CCI** - 1 ter, avenue Général  
Leclerc - Tel : 04 66 27 91 19 - BTS assistant  
trilingue, BTS informatique de gestion, BTS  
management des unités commerciales, BTS  
communication des entreprises, BTS IRIS.

#### Lycée agricole de Rodilhan

Domaine de Donadille - Rodilhan  
Tel : 04 66 20 67 67 - BTS technico-com,  
gestion et maîtrise de l'eau, viticulture - ceno-  
logie, aménagement paysager.

#### Lycée Alphonse Daudet - 3, boulevard

Victor Hugo - Tel : 04 66 36 34 34  
CPGE : math sup MPSI et PCSI; math spé MP,  
PC et PSI; Eco et commercial (ECE) ; Lettres  
sup AI et BL.

#### Lycée Camargue (Ernest Hemingway)

98, avenue Jean Jaurès  
Tel : 04 66 04 93 73 - BTS industrie des  
matériaux souples, BTS assistant de direction,  
BTS comptabilité et gestion, BTS stylisme et  
mode, BTS assistant de gestion PME/PMI, BTS  
banque, DPECF/DECF juridique. Classe de  
mise à niveau en arts appliqués (prépa 1ère  
année), licence pro en création, conception et  
développement de produits textiles et dérivés.

#### Lycée Philippe Lamour

36, rue de l'Occitanie - Tel : 04 66 38 86 00  
BTS technico-com bois et dérivé, BTS profes-  
sions immobilières.

#### Institut Emmanuel d'Alzon

11, rue Saint Perpète - Tel : 04 66 04 93 00  
CPGE : HEC, math sup MPSI, math spé MP,  
IEP. BTS opticien lunetter ; BTS fluides-éner-  
giques-environnement (BTS sous statut scolaire  
ou en alternance)

#### Lycée Montauray (Albert Camus)

51, avenue Georges Pompidou  
Tel : 04 66 62 91 71 - BTS : assurance,  
Commerce International, MUC, NRC

#### Lycée St Vincent de Paul - 3, boulevard de

Bruxelles - Tel : 04 66 36 50 90 - BTS assis-  
tant de direction, BTS comptabilité et gestion,  
BTS vente et production touristique, BTS  
Animation et Gestion Touristique Locale  
(AGTL), DECF.

#### Lycée technique Dhuoda

17, rue Dhuoda - Tel : 04 66 04 85 85  
BTS bâtiment, BTS études et économie de la  
construction, BTS géologie/topographie, BTS  
maintenance industrielle, BTS électro, BTS  
domotique, BTS IRIS, Prépa math sup PTSI ;  
math spé PT. BTS envel. du bâtiment, façade  
et étanchéité, BTS technico-commercial en  
matériaux du bâtiment.

#### Lycée St Stanislas - 16, rue des

Chassaines (entrée rue B. Lazare)  
Tel : 04 66 67 34 57 - Classes prépa aux  
concours des grandes écoles en ciné-audiovi-  
suel.

Document édité par le  
Bureau Information Jeunesse  
de la Ville de Nîmes

8, rue de l'Horloge • 30000 Nîmes

Tél. **04 66 27 76 86**

Fax. 04 66 27 76 88

OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 10h à 18h

